

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2022

**PRESENTS** : M. LASSERRE BISCONTE Albert, Maire – MM LAGOUARDAT Michel, adjoints – Mmes CHAPEL Louise – LACROUTS Virginie – PERISSE Chrystel – MM DUCASSE Christophe – LADAURADE Yvan – LAFFARGUE Louis – LEMBEYE Pascal – OLIVE Michel – POUYMIROO Jean Jacques –

**ABSENTS EXCUSÉS** : MM BOURROUILH Daniel – LAGRANGE Jérôme – LARRALDE Franck – VALTON Kathy –

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Monsieur OLIVE Michel

## EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

### 1 – Projet City-stade : rapport du CAUE

Le rapport du CAUE concernant l'aménagement d'un espace sportif et de convivialité a été évoqué. Il préconise notamment d'optimiser nos équipements actuels en ajoutant un aménagement de la place de la tour. Le dossier sera étudié lors d'une prochaine réunion de la Commission Equipements collectifs élargie à l'ensemble du Conseil Municipal.

### 2 – Intégration chemin Sourd dans la voirie communale

Il est rappelé au Conseil Municipal que l'avis favorable à la demande de M. SOURD, qui sollicitait l'intégration de la voie desservant son habitation dans la voirie communale en prolongement du chemin de Passama, était conditionnée par l'exécution de travaux de réfection qu'il devait financer à hauteur de 6 500 €. Les travaux étant exécutés et la participation financière versée, il est proposé d'intégrer cette voie dans la voirie communale.

### 3 – Projet maison de village (Aurisset) : demande de financement

Le Crédit Agricole et de la Caisse d'Epargne ont été consultés. Seul le Crédit Agricole propose un prêt à taux fixe de 3.24 % mais pour une durée de 10 ans.

En revanche la Caisse d'Epargne ne propose en ce moment que des taux variables.

Le Conseil Municipal estime qu'il est préférable de contracter un prêt à taux fixe donc à échéances constantes. Compte tenu de la durée du prêt de 10 ans, le montant demandé sera ramené à 120 000 € (au lieu de 200 000 €) afin que le montant des échéances corresponde au montant des loyers attendus.

### 4 – Point sur avancement des projets en cours

- **Maison de Village**

Le permis de construire est déposé. L'instruction est en cours.

- **Accessibilité**

Les travaux sont en cours, en voie d'achèvement pour la salle des sports et la maison de la chasse. Concernant la mairie, la date de fin des travaux est toujours prévue le 18 novembre mais l'ascenseur sera installé début décembre.

## **5 – Taxe d'aménagement**

*La loi de finances pour 2022 a fixé les modalités de reversement de la taxe d'aménagement des communes vers les EPCI et rend obligatoire (ce qui était facultatif) ce reversement.*

*Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur le reversement pour l'année 2023 pour tenir compte de cette réglementation et de reconduire les taux qui avaient été votés lors de notre réunion du 30 novembre 2021 à savoir :*

- ✓ *Les zones d'activités économiques (UY) :*
  - ▣ *80 % pour la CCLO – 20 % pour les communes,*
- ✓ *Les lotissements :*
  - ▣ *80 % pour la CCLO – 20 % pour les communes,*
- ✓ *Le diffus :*
  - ▣ *40 % pour la CCLO – 60 % pour les communes.*

## **6 –Affaires diverses**

### **• *La Souche : demande de subvention***

*La demande de subvention formulée par les membres du Conseil d'administration du café associatif La Souche est portée à la connaissance du Conseil Municipal. Cette demande ne précise pas le montant demandé. Elle fait notamment état des besoins personnels et met l'accent sur l'apport de l'association dans l'animation du village et les services rendus.*

*Il est proposé d'étudier cette demande en vue d'une décision avant le vote du budget 2023.*

### **• *Demande de M. LACU de 3 heures de ménage pour nettoyage de l'église***

*Suite à manque de bénévoles pour effectuer le nettoyage de l'église, il est demandé qu'il soit assuré par la Commune. Compte tenu de cette situation, il est proposé de donner une suite favorable à cette demande en réalisant le ménage de cet édifice avec les autres bâtiments communaux.*

### **• *Murmure du Layou : demande d'utilisation locaux salle communale pour répétitions***

*Il est émis une réponse favorable à la demande de Didier BERNARD, Président de l'association Murmure du Layou pour utiliser la salle annexe de la salle des sports les mardis de 20 h 30 à 23 h pour les répétitions de chants.*

### **• *Proposition de M. LUCION de cession de sa licence IV (prix demandé 15 000 €)***

*La proposition de M. LUCION de cession de sa licence IV pour un prix demandé de 15 000 € a été présentée.*

*La question de l'opportunité d'acquérir par la Commune cette licence est posée. A voir avec La Souche si une exploitation serait possible sachant toute fois que le prix de 15 000 € paraît excessif.*